

2015

RAPPORT ANNUEL

COMMISSION INTERNATIONALE DE LA MEUSE



Edition/Réalisation

Commission internationale de la Meuse
Palais des congrès
Esplanade de l'Europe 2
4020 Liège
www.meuse-maas.be

« Il est nécessaire d'élaborer une politique communautaire intégrée dans le domaine de l'eau. »

Considérant 9 de la Directive Cadre Européenne sur l'eau

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
MOT DU PRESIDENT	3
FONCTIONNEMENT ET OBJECTIF DE LA COMMISSION	5
ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION	6
COMPOSITION DE LA CIM EN 2015	7
LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2015	9
GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)	9
GT HYDROLOGIE / INONDATIONS (H)	11
GT MONITORING (M)	12
GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)	13
GP ECOLOGIE (E)	14
GP CHIMIE (C)	15
GT REGIE (R)	16
PUBLICATIONS	17

MOT DU PRESIDENT

Depuis le début de l'été, j'assume la présidence de la Commission Internationale de la Meuse (CIM). Au cours d'entretiens avec les chefs de délégation, je me suis construit une vision claire des priorités auxquelles la commission aurait à faire face au cours de ma mandature.

J'ai noté:

- que la coopération transfrontalière constituait une nécessité voire une évidence ;
- qu'au cours des dernières années, nombre de démarches communes et coordonnées ont permis d'améliorer la qualité mais également d'assurer une meilleure protection des eaux et des écosystèmes associés et que cette information devait être largement communiquée au grand public;
- qu'un travail efficace au sein de la commission, garant de résultats forts, recevait le soutien de toutes les délégations.



L'année 2015 a été un grand cru:

Les parties faitières constitutives des plans de gestion DCE et DI des Etats et Régions situés dans le District hydrographique international (DHI) de la Meuse ont pu être approuvées et mises à la disposition des délégations. Elles montrent comment les Etats et Régions se sont coordonnés afin d'atteindre les objectifs fixés par les deux directives.

Un rapport sur la qualité des eaux de la Meuse portant sur la période 2011-2013 a été finalisé et approuvé. Il confirme la poursuite de l'amélioration de la qualité des eaux dans le bassin de la Meuse.

Une évaluation des flux de nutriments et l'évolution escomptée suite à la mise en œuvre de programmes de mesures, indique que la norme pour l'azote total utilisée comme référence par les Pays-Bas pour les eaux de la Mer devrait être rencontrée, démontrant ainsi une maîtrise de la problématique dans le milieu marin.

Enfin, l'adaptation au changement climatique et la problématique des étiages ont été largement débattus et constituent des enjeux importants de l'avenir.

Dans un souci d'efficacité d'utilisation des moyens, l'exploration des possibilités de coopération avec la Commission internationale de l'Escaut a constitué une expérience importante et enrichissante. Une nouvelle étape dans ce sens a été franchie en 2015 avec une Assemblée plénière conjointe des Commissions de la Meuse et de l'Escaut. Cette expérience fera l'objet d'une évaluation. Expérimenter, éprouver et évaluer : tels sont les ingrédients importants de cette exploration.

Un bref coup d'œil sur l'agenda des prochaines années montre que l'adaptation au changement climatique constituera le défi de demain. Ce thème s'applique à tous les bassins fluviaux ce qui pousse au développement de synergies. Dans ce cadre, je ne peux passer sous silence le fait que la CIM a souscrit au Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique, à l'initiative de la France.

Roald Lapperre, président de la CIM

FONCTIONNEMENT ET OBJECTIF DE LA COMMISSION

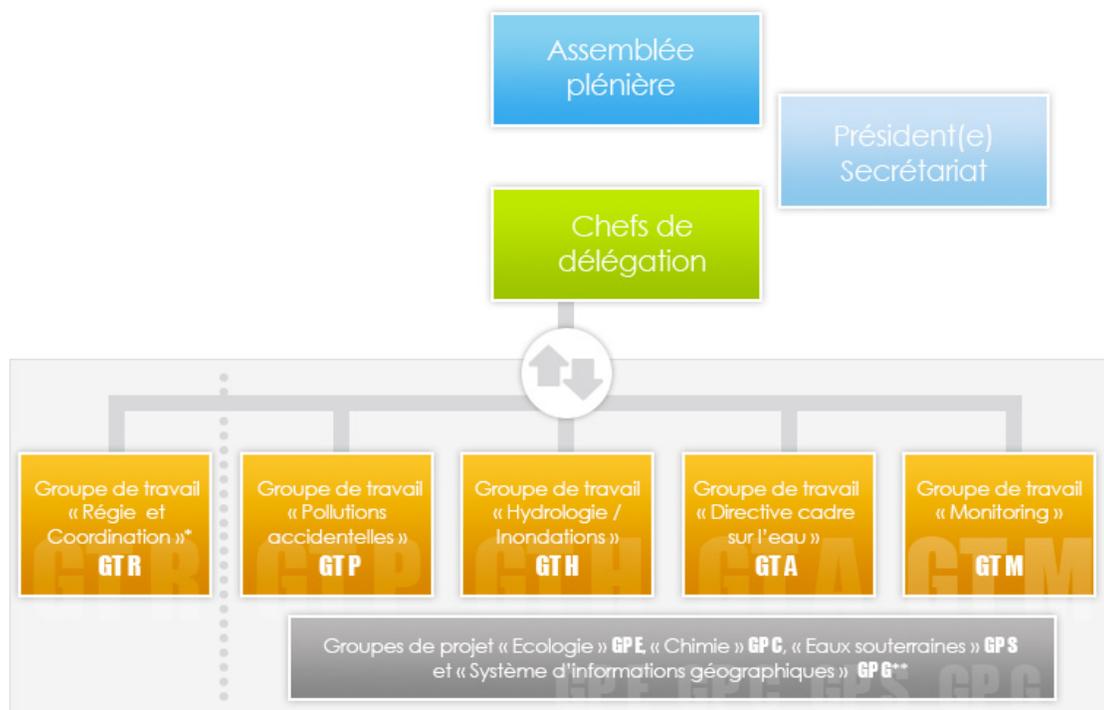
La composition et le fonctionnement de la Commission sont régis par les dispositions de l'article 5 de l'Accord international de la Meuse. Le texte de l'Accord international de la Meuse est disponible sur le site internet de la Commission (www.meuse-maas.be).

Les Parties contractantes à l'Accord susmentionné coopèrent et coordonnent leurs travaux afin, d'une part, d'atteindre les objectifs environnementaux fixés par la DCE (Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau), et, d'autre part, d'évaluer et gérer les risques d'inondation conformément à la DI (Directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation).

Elles coopèrent plus particulièrement afin de :

- coordonner la mise en œuvre des exigences définies dans la Directive cadre sur l'eau pour réaliser ses objectifs environnementaux et en particulier les programmes de mesures établis par chacune des Parties contractantes, pour le district hydrographique international (DHI) de la Meuse;
- produire et mettre à jour un plan de gestion faitier pour le district hydrographique international de la Meuse conformément à la Directive cadre sur l'eau ;
- se concerter puis coordonner les mesures pour une prévention et une protection contre les inondations compte tenu des aspects écologiques, de l'aménagement du territoire, de la gestion de la nature ainsi que d'autres domaines tels que l'agriculture, la sylviculture et l'urbanisation, et contribuer à atténuer les effets des inondations et des sécheresses y compris les mesures préventives ;
- coordonner les mesures de prévention et de lutte contre les pollutions accidentelles dans les cours d'eau et assurer la transmission des informations nécessaires.

ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION



COMPOSITION DE LA CIM EN 2015

Les délégations étaient conduites par les Chefs de délégation ; il s'agissait :

Pour l'Allemagne : Madame **Heide JEKEL**, Chef de la division WR I 4 - Coopération dans les districts hydrographiques internationaux, conventions portant sur la gestion de l'eau, droit international sur la protection des eaux, Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire

Pour la Belgique fédérale : Monsieur **Michaël KYRAMARIOS**, Chef du service du Milieu marin de la Direction générale de l'Environnement du SPF Santé, Sécurité de la chaîne alimentaire et de l'Environnement

Pour la Région de Bruxelles-capitale : Monsieur **Benoît WILLOCX**, Directeur, Bruxelles Environnement, Division des Autorisations et partenariats

Pour la Région flamande : Monsieur **Philippe D'HONDT**, Administrateur général de la Vlaamse Milieu-maatschappij (VMM)

Pour la Région wallonne : Monsieur **Benoît TRICOT**, Inspecteur, Service public de Wallonie, Direction générale de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'Environnement (DGARNE) à qui a succédé Monsieur **René POISMANS**, Inspecteur général a.i. Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, Département des Politiques européennes et des Accords internationaux

Pour la France : Monsieur **Pierre CUMIN**, Directeur adjoint, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Lorraine

Pour le Grand-Duché de Luxembourg : Madame **Fabienne ROSEN** Conseillère de direction, Ministère du développement durable et des Infrastructures, Direction de l'Administration de la Gestion de l'Eau à qui a succédé Monsieur **Henri HANSEN**, Conseiller de direction, Ministère du développement durable et des Infrastructures, Direction de l'Administration de la Gestion de l'Eau.

Pour les Pays-Bas : Madame **Elaine ALWAYN**, Directrice, Ministère de l'Infrastructure et de l'Environnement (Ministerie van Infrastructuur en Milieu), Direction générale de l'Eau

La Commission était soutenue par :**Le Président**

Monsieur **Jürgen TACK** (Flandre) jusqu'en juin 2015.

Monsieur **Roald LAPPERRE** (Pays-Bas).

Le Secrétariat permanent

Monsieur **Willem SCHREURS** : Secrétaire général

Monsieur **Paul RACOT** : Secrétaire exécutif

Madame **Laurence TAHAY**: Office Manager

Les travaux des groupes de travail (GT) et de projet (GP) ont été menés par les Présidents et Animateurs

Pour le GT Régie/Coordination (GT R) :	Monsieur Marc DE ROOY (NL)
Pour le GT Directive cadre Eau (GT A) :	Monsieur Thomas BORCHERS (DE)
Pour le GT Monitoring (GT M) :	Monsieur François DARCHAMBEAU (WL)
Pour le GT Pollutions accidentelles (GT P) :	Monsieur Gerard de VRIES (NL)
Pour le GT Hydrologie/Inondations (GT H) :	Monsieur Philippe HESTROFFER (FR)
Pour le GP Chimie (GP C) :	Monsieur Gerard de VRIES (NL)
Pour le GP Ecologie/Experts poissons (GP E) :	Monsieur Johan COECK (VL)
Pour le GP Système d'informations géographiques (GP G) :	Madame Stéphanie ZAROS (WL)

Ont participé aux travaux de la Commission et de ses groupes de travail et de projet, les observateurs :

RIWA-Meuse

Union Wallonne des Entreprises

Inter-Environnement Wallonie

ALUSEAU (Association luxembourgeoise des Services de l'Eau)

Union Benelux

LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2015

GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)

REALISATIONS 2015

Le groupe de travail a finalisé la partie faîtière du Plan de Gestion actualisé du DHI de la Meuse dans le cadre du deuxième cycle de la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'Eau (DCE-article 13).

Pour ce faire, le groupe a pu compter sur l'apport des groupes de travail Monitoring (M) et Hydrologie/Inondations (H) dont les travaux seront examinés plus en détail ci-après, ainsi que sur les résultats des travaux des groupes de projet Ecologie et Chimie.

Il y a également lieu de mentionner le travail de la Cellule de Coordination géomatique et informatique du Service Public de Wallonie qui a produit l'ensemble des cartes annexées au Plan de Gestion actualisé du DHI de la Meuse.

Il faut remarquer que dans le cadre des travaux de coordination internationale concernant la problématique des nutriments, le groupe de projet chimie a mis en avant que les programmes de mesures en cours ou planifiés entraîneront une réduction de la charge en azote total permettant de rencontrer en 2027 la norme de travail en vigueur aux Pays-Bas.

Le groupe de projet a également examiné la problématique des substances importantes dans le cadre de l'utilisation des eaux de la Meuse aux fins de produire de l'eau potable. Les travaux ont débouché sur une liste de 14 substances importantes. Cette liste sera évaluée et mise à jour tous les trois ans sur base des informations disponibles.

Liste des 14 substances importantes dans le cadre de l'utilisation des eaux de la Meuse aux fins de produire de l'eau potable

1. Metformine
2. Acide aminométhylphosphonique - AMPA
3. Acide éthylènediamine tétraacétique - EDTA
4. Iomeprol
5. Methenamine (urotropine)
6. Tris (1-chloro-2-propyl) phosphate
7. Acide amidotrizoate
8. Glyphosate
9. Métoprolol
10. Ether di-isopropylique - DIPE
11. Iopamidol
12. Sotalol
13. DMS
14. Fluorure

Pour ce qui concerne les altérations hydromorphologiques des cours d'eau, le groupe de projet écologie a échangé sur les améliorations hydromorphologiques, sur la restauration et la protection des zones humides et sur le rétablissement des liaisons avec les anciens méandres. Ces travaux font partie intégrante du suivi de la mise en œuvre du Plan directeur pour les Poissons migrateurs de la Meuse.

Il faut également souligner les contacts étroits au cours de cette année entre les présidents des GT H et GT A qui ont permis de dégager une approche commune et une répartition des tâches concernant le thème des étiages.

PERSPECTIVES 2016

Afin de mettre à profit l'expérience acquise au cours de l'actualisation du Plan de Gestion du DHI Meuse, le GT A examinera la méthodologie utilisée lors de la rédaction de la partie faîtière de la mise à jour du Plan de Gestion – 2^e cycle de la mise en œuvre de la DCE - pour identifier et améliorer les pistes de travail dans le cadre de l'élaboration du Plan de gestion actualisé de décembre 2021 (3^e cycle).

GT HYDROLOGIE / INONDATIONS (H)

REALISATIONS 2015

Le groupe de travail a finalisé le document constituant la partie faîtière du Plan de Gestion des Risques d'Inondations (article 13 de la Directive relative à l'Évaluation et à la gestion des Risques d'inondation (DI)). Elle identifie un certain nombre de mesures nécessitant une coordination internationale. Une des mesures phare est l'élaboration d'une convention multilatérale pour l'échange des données de débit et de prévision de crues tout au long de l'année. Le groupe a commencé ce travail avec succès.

Le groupe de travail H a réexaminé la note identifiant les effets éventuels des mesures prises au titre de la Directive Inondations (DI) sur les objectifs environnementaux de la DCE. Ce travail a d'ailleurs fait l'objet d'une publication de la Commission.

Enfin, le groupe a élaboré les conclusions relatives à la première campagne d'utilisation de l'avis d'étiage et proposé sa pérennisation à la Commission, laquelle a marqué son accord.

PERSPECTIVES 2016

Le GT H finalisera le protocole d'échange multilatéral de données et de prévisions des crues qui remplacera les protocoles d'échange bilatéraux existants.

Dans le cadre du plan d'approche « étiages », le groupe de travail s'attellera à la reconstitution de séries de débits naturels de la Meuse pour trois sites de mesures. C'est à partir de ces débits naturels que des critères permettant d'identifier des étiages sévères seront déterminés.

GT MONITORING (M)

REALISATIONS 2015

En 2015, le groupe de travail M a finalisé le rapport sur la qualité des eaux de surface durant la période 2011-2013. Basé sur les résultats du Réseau de mesures homogène, ce rapport confirme la poursuite de l'amélioration de la qualité des eaux de surface dans le bassin de la Meuse.

Le groupe a également contribué à la rédaction de la partie faîtière de la mise à jour du Plan de Gestion du DHI de la Meuse en élaborant le chapitre concernant la qualité des eaux de surface.

Enfin, dans le cadre de l'évolution des conséquences du changement climatique, le groupe s'est accordé sur un suivi « en continu » et pérenne de la température des eaux de la Meuse pour un nombre restreint de sites de mesures. A ce sujet, il est prévu qu'un premier rapport portant sur vingt années de mesures soit publié.

PERSPECTIVES 2016

Le groupe examinera notamment les modalités et la forme d'une publication des résultats du Réseau de mesures homogène pour la période 1998-2013.

GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)

REALISATIONS 2015

Le groupe de travail P s'est quant à lui réuni au cours d'un atelier conjoint avec la Commission Internationale de l'Escaut (CIE) auquel ont participé les membres du groupe et les représentants des Centres principaux d'alerte (CPA) des Parties.

Au cours de cet atelier, les délégations ont évalué avec les services opérationnels le fonctionnement du système d'avertissement et d'alerte Meuse (SAAM) et de son applicatif digital au travers des notifications et des événements, exercices d'alerte et tests de communication mensuels.

Ils ont conclu que le système et son applicatif remplissaient correctement le rôle qui leur est assigné à savoir prévenir rapidement les Etats/Régions voisins d'une détérioration de la qualité de l'eau en relation avec des pollutions ou risques de pollutions accidentelles ou liées à des déversements ou agissements illégaux.

En outre, il s'est avéré que les CPA des Parties sont connectés comme prévu et capables rapidement et efficacement de prendre contact et d'échanger des informations en cas de dégradation soudaine de la qualité de l'eau et de communiquer l'information voulue.

PERSPECTIVES 2016

Le groupe de travail P va examiner le rôle que pourrait jouer des stations de mesures en continu dans le cadre de la signalisation de pollutions accidentelles. Il s'agit d'un point complexe eu égard aux valeurs seuils qui diffèrent au sein des Parties.

GP ECOLOGIE (E)

REALISATIONS 2015

Dans le cadre du suivi du *Plan directeur poissons migrateurs*, les experts du GP E ont présenté les évolutions enregistrées au cours de l'année 2014. Il a été constaté que toutes tendent à atteindre les objectifs fixés.

La restauration de la continuité, des zones de frai et de croissance ainsi que l'amélioration de la qualité des eaux demeurent des défis de longue haleine nécessitant encore des améliorations. Elles nécessitent des investissements humains et financiers non négligeables. C'est la raison pour laquelle les grands projets prévus (par exemple le projet du Kier) sont lents à se concrétiser.

Depuis plusieurs années, on constate que des poissons grands migrateurs tels que le saumon et la truite de mer parviennent à nouveau à remonter le cours du fleuve. Par exemple, au barrage de Lixhe-Visé, l'échelle à poissons est équipée d'un dispositif de piégeage des poissons permettant un suivi des espèces en montaison. Ainsi, au cours de l'année 2015, on a dénombré 92 anguilles*, 53 saumons* et 36 truites de mer*, soit une constante amélioration par rapport à 2013 et 2014. Cette constatation constitue à elle seule une motivation pour poursuivre ce travail.

Au cours de l'année 2015, le GP E a examiné les méthodes de suivi du déplacement et de la migration des poissons dans les différents Etats et Régions.

PERSPECTIVES 2016

Le groupe aura pour tâches principales, outre le suivi du *Plan directeur poissons migrateurs*, d'examiner les conditions et possibilités de mise en place d'un programme de monitoring coordonné à l'échelle internationale. Dans ce cadre, des échanges seront mis en place avec la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR).

* « Ovidio et al., 2016. *Convention relative à la réhabilitation du saumon atlantique dans le bassin de la Meuse – Rapport 2015-2016*. Universités de Liège et de Namur. Service Public de Wallonie - DGO3 – DNF »

GP CHIMIE (C)

REALISATIONS 2015

Le groupe de projet a finalisé l'ensemble des tâches qui lui avaient été assignées par les chefs de délégation. C'est ainsi qu'il a rédigé une note concernant l'identification et le suivi par les délégations des substances susceptibles d'influencer certains usages de l'eau (on pense plus particulièrement à la production d'eau potable à partir des eaux de la Meuse).

Le groupe a également procédé à la finalisation de l'exercice sur l'impact des apports en nutriments sur la teneur en azote total dans les eaux côtières et de transition. Ces résultats ont été transmis au GT A et intégrés dans la mise à jour de la Partie faitière du Plan de gestion.

PERSPECTIVES 2016

Le groupe de projet Chimie, ayant finalisé toutes les tâches qui lui ont été assignées et transmis tous les résultats en découlant, ne devrait pas se réunir en 2016.

GT REGIE (R)

REALISATIONS 2015

Conformément à son mandat, le GT R a examiné les documents destinés à être proposés aux chefs de délégation et à l'Assemblée plénière pour adoption.

Il a également proposé la tenue d'un atelier conjoint avec la CIE sur les risques liés au changement climatique et à ses conséquences.

PERSPECTIVES 2016

Le groupe poursuivra ses tâches de soutien aux chefs de délégation et à la Commission.

Au cours du deuxième semestre 2016, il organisera l'atelier sur les risques liés au changement climatique et à ses conséquences.

PUBLICATIONS

La **Partie faîtière du plan de gestion du District Hydrographique International de la Meuse, 2ème cycle de la Directive Cadre sur l'Eau**, la **Partie faîtière du Plan de gestion des risques d'inondation** dans le district hydrographique international "Meuse", le **Rapport sur la coordination entre la Directive Inondation et la Directive Cadre sur l'Eau** dans le district hydrographique international "Meuse", les **Résultats du Réseau de mesures homogène 2011-2013** et le **Rapport annuel 2014** ont été publiés en 2015.

L'ensemble des publications de la CIM depuis 1997 est disponible en téléchargement sur le site internet de la Commission www.meuse-maas.be.

